

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 mars 2009 à 18 h 10 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Sylvie Dupont-Simard, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Monsieur Denis Émond

Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer  
Monsieur Serge Carpentier

Directeur des Services des ressources humaines  
Secrétaire général et directeur des communications

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 37 0309** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0309-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 38 0309** : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 17 février 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0309-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors les renseignements requis sur chacun des dossiers et les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Congé sabbatique  
à traitement différé

**RÉSOLUTION CE 39 0309** : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément aux dispositions liant la concernant, à madame Nancy Nobert, technicienne en administration aux Services des ressources financières (paie), congé d'une durée de six (6) mois soit du 9 mars 2009 au 8 septembre 2009, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 9 mars 2009.

Adopté unanimement

Nouvelles  
affectations

**RÉSOLUTION CE 40 0309** : CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon les dispositions liant régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soient autorisées les affectations suivantes :

- ✓ Cathy Gendron, agente de bureau classe I, poste à temps complet de 35 heures/semaine réparti à 17,5 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat et 17,5 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 30 mars 2009;
- ✓ Nathalie Déziel, agente de bureau classe I, poste à temps partiel de 25 heures/semaine aux Services des ressources matérielles et de l'informatique (centre administratif) à Shawinigan, et ce, à compter du 30 mars 2009;
- ✓ Cathy Garceau, secrétaire de gestion, poste à temps complet de 35 heures/semaine réparti à 17,5 heures/semaine aux Services éducatifs (jeunes) et 17,5 heures/semaine aux Services des ressources financières (centre administratif) à Shawinigan, et ce, à compter du 30 mars 2009;
- ✓ Céline Côté, secrétaire d'école, poste à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Notre-Dame-des-Neiges à Charette, et ce, à compter du 30 mars 2009.

---

Président

---

Secrétaire

QU'il demeure entendu que ces affectations soient sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions liant applicables.

Adopté unanimement

Engagement

**RÉSOLUTION CE 41 0309** : CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes, que la commission scolaire doit combler des postes de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions liant relative à la liste de priorité d'embauche pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Claire Villemure, secrétaire d'école, poste à temps partiel de 17,5 heures/semaine, à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 30 mars 2009;
- ✓ Sylvie Lauzé, secrétaire d'école, poste à temps partiel sur un poste particulier (projet spécifique) de 15 heures/semaine, au Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat (CAFE) à Shawinigan, et ce, à compter du 30 mars 2009.

QU'il demeure entendu que ces engagements soient sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

À 18 h 20, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION CE 42 0309** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire